



Expropriation pour cause intérêt public

Par Prunelle123

Bonjour,

Je suis locataire d'un terrain dans une commune, d'environ 100 m², il s'agit de mon jardin que je loue à un propriétaire. Celui-ci est accolé à un terrain qui appartient à la mairie d'environ 150 m², et sur lequel la mairie souhaite créer une sorte d'aire de pique-nique avec des fleurs et des table. Ils trouvent que leur terrain n'est pas assez grand et veulent acheter le terrain que je loue. Le propriétaire ne souhaite pas vendre et souhaite continuer à nous le louer et nous en sommes heureux.

La mairie peu-elle exproprier le propriétaire à qui nous louons en disant que leur projet de jardin (qu'ils trouvent trop petit) est une utilité publique?

Que peut-on faire à ce stade,

Nous serions très attristé d'avoir à nous séparer de ce jardin dans lequel j'ai grandi.

Merci beaucoup de votre aide